

# Activités 2015 Perspectives 2016

En 2015, l'ENTE a conforté son investissement dans des orientations initiées depuis plusieurs mois, visant le maintien de l'excellence de ses formations historiques, la poursuite de son ouverture vers de nouveaux publics et l'affirmation de son expertise dans le domaine de la formation à distance.

L'école s'est adaptée aux évolutions des effectifs de TSPDD et de SACDD, en valorisant les capacités d'accueil de ses deux établissements et en s'appuyant sur le savoir-faire de ses équipes pour animer des dispositifs de formation originaux et souples.

Elle a accueilli pour la première fois des techniciens de l'environnement. L'organisation à Aix-en-Provence du tronc commun de leur formation a initié la rencontre de stagiaires issus de plusieurs corps de catégorie B aux cultures différentes.

L'école a aussi poursuivi son ouverture à des publics civils. La Classe Préparatoire Intégrée a porté ses fruits, en conduisant plus de la moitié de ses élèves à la réussite au concours de TSPDD. Une seconde promotion d'étudiants a obtenu le titre de "chargé de projet en aménagement durable des territoires". Pour faciliter leur insertion professionnelle, l'école s'est investie dans une politique de partenariat dynamique avec de grands employeurs et des acteurs des grands domaines de la transition écologique. Ces échanges avec le monde professionnel ouvrent des perspectives en matière de formation continue.

La préfiguration du Centre Ministériel d'Appui à la formation à distance renforce l'école dans son rôle d'animation et de coordination en la matière. Elle constitue la reconnaissance d'une expertise technique, pédagogique et méthodologique dans le domaine de la formation à distance.

Ces orientations ont été engagées dans le cadre d'une réflexion sur l'avenir de l'école à laquelle ont été associés les personnels, et qui a abouti à l'élaboration d'une stratégie pour 2015-2020. La mise en œuvre de ces axes stratégiques se poursuivra en 2016.

*Evelyne Humbert, directrice de l'ENTE*





## Une offre de formation diversifiée

### ... Des formations historiques confortées et adaptées

L'école s'est adaptée en 2015 aux évolutions des volumes des promotions dont elle assure la formation initiale post-recrutement.

L'augmentation des effectifs de SACDD de la spécialité "administration générale" recrutés par la voie des concours interne et externe a donné lieu au déploiement de la formation au sein des deux établissements.

Le maintien des effectifs de TSPDD recrutés par la voie des concours interne et externe et le croisement avec les étudiants de 2<sup>ème</sup> année a permis la mise en place à Aix-en-Provence d'un groupe mixte composé des lauréats issus de la spécialité "exploitation et entretien des infrastructures" et des civils orientés du parcours "maintenance des infrastructures de transport"

proposé pour la première fois cette année.

L'école a également poursuivi la formation statutaire des TSDD et SACDD promus par liste d'aptitude ou par examen professionnel au 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> niveau de grade.

L'école a aussi assuré des formations continues pour le compte de directions d'administration centrale comme la DGITM, la DGALN ou le SPSSI. Les deux établissements ont conçu et mis en œuvre des modules dans les domaines de la route, des transports, du bâtiment, de l'aménagement, de la géomatique, mais aussi de l'informatique dans le cadre de la formation prise de poste des techniciens en pôle support informatique.

### ... La poursuite de l'ouverture à de nouveaux publics

La classe préparatoire intégrée (CPI) mise en place à Valenciennes depuis 2013 a porté ses fruits. Ce dispositif s'adresse aux étudiants et demandeurs d'emploi titulaires d'un bac+2, issus de milieux modestes et éligibles à l'allocation de ressources pour la diversité. Ils bénéficient d'une préparation spécifique aux épreuves du concours externe de TSPDD. 7 des 12 candidats de la promotion 2014-2015 ont été admis en juin 2015. Ce taux de réussite élevé conforte l'école dans sa dynamique d'ouverture à des publics variés.

L'accueil d'élèves en formation professionnelle continue s'inscrit également dans cette dynamique d'ouverture à des publics diversifiés. Ainsi, 5 salariés ou demandeurs d'emploi ont suivi la formation de chargé de projet en aménagement durable des territoires à ce titre. Par ailleurs, l'école propose aussi des modules de formation courts à un public de salariés. L'établissement d'Aix-en-Provence

a notamment délivré en 2015 une formation à QGIS (système d'information géographique) à la demande d'une entreprise pour ses salariés.

L'ENTE a aussi accueilli pour la première fois en formation initiale les techniciens de l'environnement sous la maîtrise d'ouvrage de l'IFORE. Les techniciens de l'environnement constituent un autre corps de catégorie B des personnels de l'État et remplissent des missions techniques et de police de l'environnement dans le domaine de la protection de la nature et des ressources naturelles. L'établissement d'Aix-en-Provence a été chargé de mettre en œuvre 37 jours de formation du tronc commun. L'accueil de cette nouvelle population conforte l'école dans sa capacité à répondre aux besoins de formation du Ministère. Elle a aussi permis de mettre en contact les lauréats de ce concours avec leurs collègues TSPDD et SACDD et d'initier le croisement de leurs cultures.





## Une attention à l'insertion professionnelle des élèves civils

### ... Un accompagnement vers le milieu professionnel

L'ouverture de la formation de "chargé de projet en aménagement durable des territoires" à un public non fonctionnaire a conduit l'école à accorder une attention particulière à l'insertion professionnelle de ses étudiants. 52 élèves des promotions 2013-2015 ont obtenu le titre de CPADT. 22 ont un emploi, parmi lesquels 15 dans le secteur privé et 7 dans les services de l'Etat au sein du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer. 21 poursuivent leurs études et 6 sont en recherche d'emploi ou investis dans un autre projet.

Les profils de postes des élèves employés en dehors des services de l'État sont variés : chargé de la mise en place du référentiel E3D (école en démarche développement durable), chargé d'études en aménagement durable, consultant accessibilité en bureau d'études, projeteur en bureau d'études routières, chargé de mission accessibilité ou instructeur ADS.

### ... Fondé sur une politique de partenariat dynamique

Ces résultats encourageants s'appuient sur une politique de partenariat avec des grands employeurs et des acteurs des grands domaines du développement durable : des conventions ont notamment été signées avec la SNCF et l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement) pour offrir des pistes d'insertion aux étudiants.

La recherche de ce type de partenariat est un axe de développement de l'école qui travaille aussi avec des fédérations professionnelles (fédération des travaux publics notamment), des entreprises

et des établissements publics pour améliorer la connaissance des métiers exercés à la sortie de l'école et rapprocher les contenus des formations aux besoins du monde professionnel.

Ces partenariats permettent également de mobiliser des professionnels au cours de la formation à différents niveaux : interventions d'entreprises lors des séquences de cours, accueil d'élèves lors de visites sur le terrain, participation à des jurys pour l'attribution du titre.





## Chiffres-clés ...

### ... Activité pédagogique des établissements

→ **Effectifs année scolaire 2015-2016** (Nombre d'élèves formés du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin)

		Rappel 2014-2015
TSPDD	75	72
TSPDD en formation alternée	35	39
SACDD administration générale (AG)	76	22
SACDD Contrôle des Transports Terrestres (CTT)	25	28
CPADT 1 <sup>ère</sup> année	29	38
CPADT 2 <sup>ème</sup> année	38	45
TE	38	-
CPI	13	12

→ **Formations dispensées en 2015** (Nombre de jours / agent / formation (JAF) du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre)

Formations initiales		Autres formations	
<b>Fonctionnaires</b>		<b>Formations post-promotion</b>	
TSPDD	11 146	SACDD (CDTT)	117
TSPDD alternés	4 122	TSPDD , SACDD AG	2 142
SACDD (AG)	4 050	<b>Formations continues</b>	
SACDD (CTT)	1 080	Fonctionnaires	1 042
TE	646	Salariés secteur privé	16
<b>Civils</b>		<b>Civils</b>	
CPADT 1 <sup>ère</sup> année	5 421	CPI	972
CPADT 2 <sup>ème</sup> année	6 076		

→ **Mise à disposition des locaux pour des groupes extérieurs**

Nombre d'usagers	8 049
------------------	-------





## Chiffres-clés ...

### ... Evolution de la production depuis 3 ans

→ Nombre de jours / agent / formation (JAF) (Années civiles)

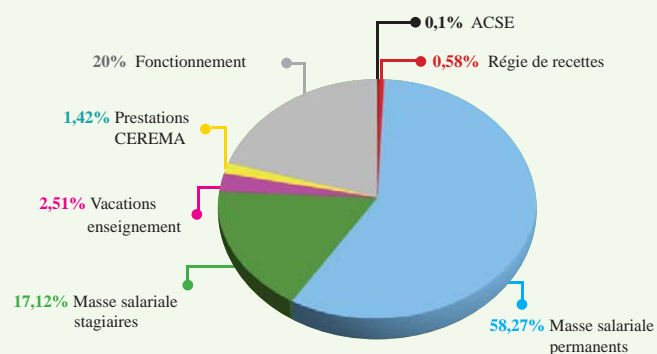
	2013	2014	2015
TSPDD	21 497	16 716	15 268
SACDD	3 637	2 975	5 130
CPADT + CPI	4 338	11 526	12 469
Formations post-promotion et continues	2 987	4 456	3 317
<b>Global</b>	<b>32 459</b>	<b>35 672</b>	<b>36 184</b>

### ... Affectation des moyens

→ Budget 2015 en mode LOLF (chiffres arrondis)

Hors titre 2	2 120 661 €
Titre 9 (prestations CEREMA)	150 705 €
Titre 2	8 262 263 €
- vacations d'enseignement	265 940 €
- masse salariale stagiaires	1 816 330 €
- masse salariale permanents	6 179 993 €
ACSE (CPI)	10 000 €

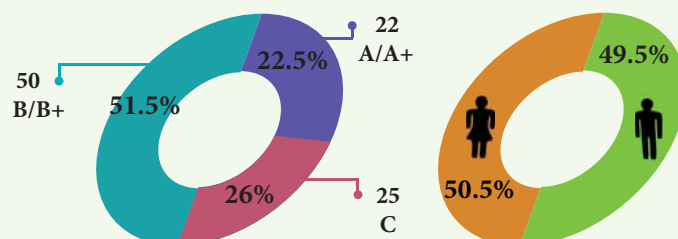
→ Dépenses 2015



→ Régie de recettes

Montants encaissés	144 111 €
Montants rétablis ou réaffectés	62 763 €

→ Le personnel (en décembre 2015)





## La préfiguration du Centre Ministériel d'Appui à la formation à distance

### ... Une nouvelle structure au sein de l'ENTE

La préfiguration depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015 d'un Centre Ministériel d'Appui (CMA) à la formation à distance au sein de l'ENTE constitue une reconnaissance de l'expertise de l'école en la matière. La présentation du module sur les marchés publics "Mission quizz" au salon Ludovia en août 2015 et l'organisation des 7<sup>èmes</sup>

rencontres de la eformation à Aix-en-Provence les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2015 autour de la thématique "Collaborer pour construire et apprendre ensemble" témoignent du dynamisme de l'école dans le domaine de la formation à distance.

### ... Et au service du ministère

Cette nouvelle structure s'inscrit également dans un contexte de structuration de la formation à distance du MEEM et du MLHD. Dans ce contexte, la vocation du CMA est d'assurer en matière de formation à distance l'appui technologique, pédagogique et méthodologique des maîtres d'ouvrages et opérateurs de la formation, la conception et la réalisation de

parcours de formation ainsi que des ressources pédagogiques numériques dans un rôle de maîtrise d'œuvre, ou une participation à une équipe projet portée par un autre organisme, et l'appui sur la plate-forme LMS (Learning Management System) du Syfoadd en lien avec le Pandoc (Point d'appui national documentaire).

### ... Pilotée au niveau national

Le premier comité de pilotage de la formation à distance, co-présidé par la DRH (Direction des ressources humaines) et le SPES (Service du pilotage et de l'évolution des services), a eu lieu le 7 juillet 2015. Il a positionné le Centre ministériel d'appui comme un animateur de réseau pour favoriser le partage des ressources, faire connaître les projets réalisés et en cours et mettre en évidence les synergies et partenariats possibles.

Le comité opérationnel de la formation à distance, qui a eu lieu le 15 décembre 2015, a permis d'établir un premier état des lieux des projets en cours de développement et de mettre en évidence la nécessité de formaliser et diffuser des bonnes pratiques sur la plate-forme Syfoadd.



ent@formation

PFE



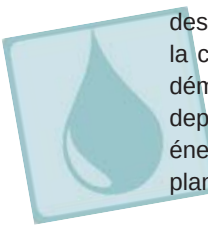


## Un engagement renouvelé pour la transition écologique


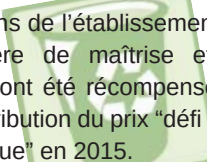
L'ENTE a depuis longtemps inscrit le développement durable dans ses valeurs et ses

priorités stratégiques et a poursuivi en 2015 ses engagements en la matière.

### ... Dans la vie de l'école



L'intégration des enjeux de la transition énergétique dans la vie de l'école s'exprime notamment à travers la certification environnement (ISO 14001) des deux établissements, renouvelée, comme la certification qualité (ISO 9001) en 2015 et les démarches structurantes qui l'accompagnent depuis plusieurs années : bilan carbone, audit énergétique, plan de déplacement d'entreprises, plan d'actions éco-responsables.




Les actions de l'établissement d'Aix-en-Provence en matière de maîtrise et d'optimisation de l'énergie ont été récompensées par le ministère avec l'attribution du prix "défi carbone et transition énergétique" en 2015.

### ... Dans les formations

Le développement durable constitue toujours le fil rouge des enseignements délivrés. L'école contribue à relayer les politiques publiques en lien avec la transition écologique et énergétique à travers les thématiques enseignées par des acteurs importants de la transition énergétique comme l'ADEME, mais aussi par la participation le 10 décembre 2015 de 33 étudiants de l'établissement de Valenciennes aux conférences de la COP 21 au Bourget, notamment dans les espaces Générations climat.

Les projets portés par les élèves de l'école au cours de leur formation et appuyés par



les enseignants témoignent également de leur adhésion aux engagements de l'école en matière de développement durable. Ainsi, l'opération "Nettoyons les ch'tites rivières", reconduite à Valenciennes en 2015, mobilise plus de 50 volontaires de l'établissement pour nettoyer le vieil Escaut et ses berges. A Aix-en-Provence une maquette géolocalisant les places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite dans l'hypercentre d'Aix-en-Provence a fait l'objet d'une présentation au Challenge GMF des écoles.





## Perspectives : vers une gouvernance rénovée

**L'École Nationale des Techniciens de l'Équipement poursuit son évolution dans le cadre d'un plan stratégique 2015-2020 dont les orientations ont été impulsées dès 2015.**

### **1. Mettre en place une gouvernance rénovée**

Il s'agit de poursuivre la réflexion pour évoluer vers une direction unique de l'ENTE. Cela nécessite au préalable une refonte des textes fixant l'organisation de l'école en y intégrant les nouvelles missions et les nouveaux publics accueillis en formation. Les modalités d'une organisation plus efficiente des fonctions supports doivent être examinées dans la perspective de mutualisations accrues entre les deux établissements.

### **2. Maintenir l'excellence des formations**

L'affirmation du maintien de l'excellence des formations doit s'appuyer sur l'élaboration de référentiels de compétences propres à chaque public d'élèves, sur l'homogénéisation et la lisibilité des systèmes d'évaluation, la structuration plus forte des relations avec le monde de l'entreprise et des passerelles avec les universités et la mise en place et l'animation d'un réseau d'anciens élèves.

### **3. Être réactif et innovant pour répondre aux besoins de formation internes à nos ministères ou externes**

La poursuite de l'adaptation de l'école à l'évolution et à la diversification des besoins en recrutement de nos ministères passe notamment par la recherche de

synergies avec le réseau des écoles du développement durable (par exemple pour la formation liée aux nouvelles missions de police de l'eau).

Elle se fonde aussi sur la valorisation du savoir-faire de l'ENTE en répondant à des appels d'offres ou des sollicitations externes (collectivités territoriales, autres ministères) concernant des domaines de formation sur lesquels l'ENTE est légitime.

### **4. Réussir la mise en place du Centre Ministériel d'Appui à la formation à distance au sein de l'ENTE**

Il s'agit d'une part de préciser ses modalités de fonctionnement au sein de l'ENTE et son articulation avec les autres services de l'école, et d'autre part d'assurer sa montée en puissance sur ses fonctions d'appui, de veille et de prestations auprès du réseau de formation du ministère.

### **5. Valoriser la réalisation de prestations de service spécifiques pour les services de nos ministères**

La valorisation de ces prestations passe par un nouvel examen de la pertinence des actions réalisées par l'ENTE pour le compte de la DRH : communication sur le concours, gestion administrative des élèves (paie, affectations...) et par l'optimisation des capacités d'accueil et de location de salles de l'école.



RÉSEAU DES ÉCOLES SUPÉRIEURES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**CRÉATEUR D'AVENIR**



Établissement d'Aix-en-Provence  
680, rue Albert Einstein - CS 70508  
Pôle d'activités des Milles  
13593 Aix-en-Provence cedex 3  
Tél. : 04 42 37 20 00  
Fax : 04 42 37 20 37

Établissement de Valenciennes  
11, rue de Roubaix  
BP 50217  
59305 Valenciennes cedex  
Tél. : 03 27 23 73 00  
Fax : 03 27 23 73 73

